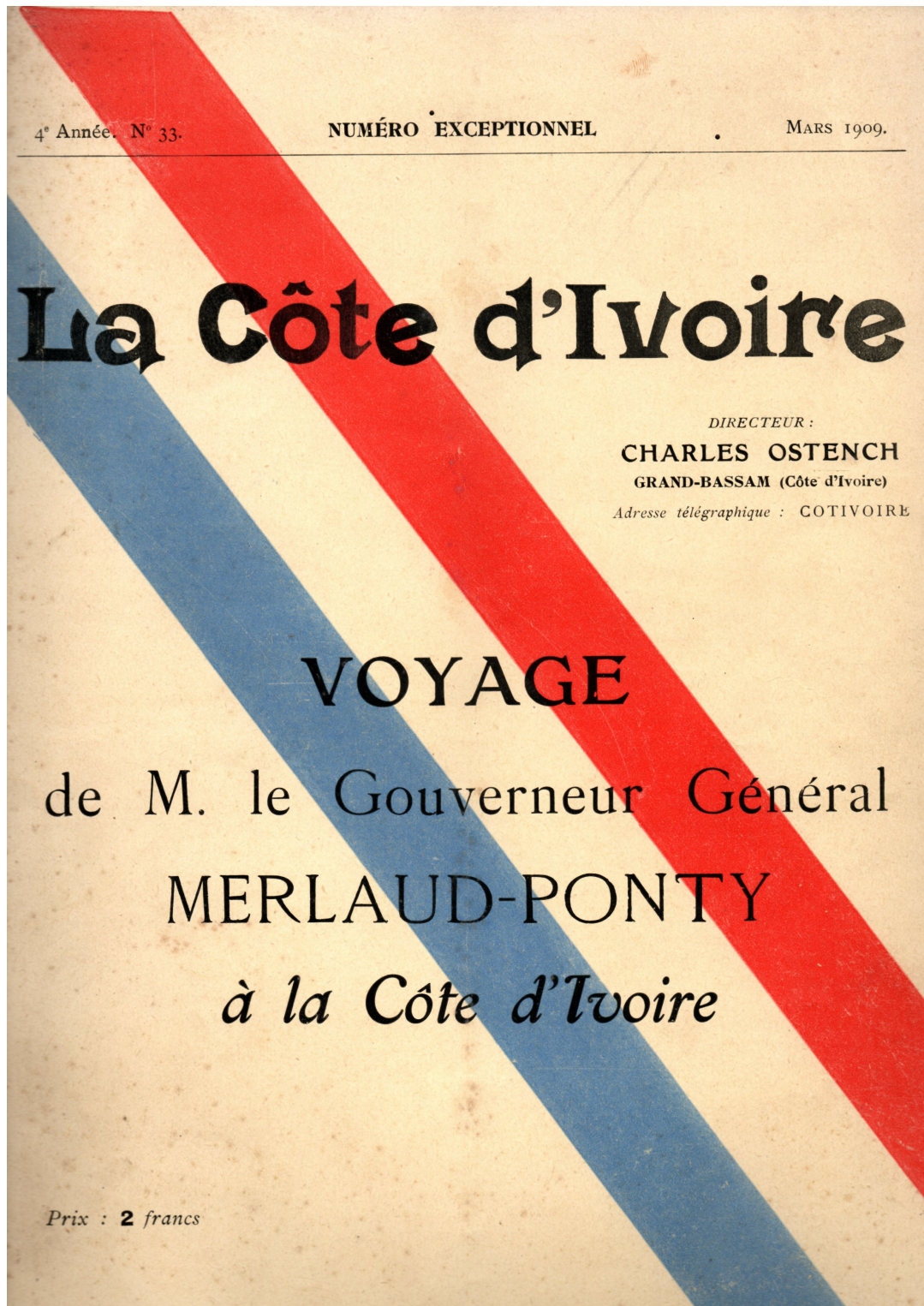


Mise en ligne : 31 janvier 2023.
Dernière modification : 24 octobre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf



William Merlaud-Ponty, gouverneur général de l'AOF

VOYAGE
de M. le gouverneur général MERLAUD-PONTY
À LA CÔTE-D'IVOIRE
(*La Côte-d'Ivoire*, mars 1909)

Dimanche 7 mars, sept heures du matin.

Au large, les sirènes font entendre leurs cris stridents qui vrillent les nerfs ; à terre, les pavillons sont hissés sur toutes les maisons, cependant que le *Du-Chayla* s'avance majestueusement et vient mouiller dans les eaux de Bassam.

Une première baleinière emporte le docteur Bougenault, qui doit faire l'arraisonnement ; le Gouverneur de la colonie ¹ et son chef de cabinet, qui vont au devant du Gouverneur général, y prennent également place.

¹ Gabriel Angoulvant : voir la Côte-d'Ivoire sous Angoulvant (1908-1916) :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Angoulvant-1908-1916.pdf

Tous les Européens présents à Bassam s'acheminent vers l'extrémité du wharf ² et forment un groupe compact ; au hasard, citons : MM. Blache ³, Bastien ⁴, Barthe ⁵, Chauveau, Porge, Gâtineau, Brousseau, Duplan, Wegener, Brébant, Pignot, Ravel, Hyolin, Dutournier, Boursault, Petit, Mounier, Goudard, Guidet, Pion-Roux, du Garreau, Bellard, Laulheret, Lengelé, Cousin, Navar, Mellick, Spire, Clément, Lefèvre, A. Robert, Thibault, Edkins, Richards, Lowe, Pépin, Ostench, etc., etc.

Après une attente de quelques instants, on distingue la baleinière ramenant ses passagers au wharf ; le canon tonne à bord du croiseur, et les salves réglementaires annoncent l'arrivée de M. Ponty.

L'infatigable officier d'administration du génie, M. Prunel, directeur du wharf, se multiplie, s'assure que la grue fonctionne et que tout est paré. Encore un coup d'aviron, et la baleinière est aux pieds du wharf : M. le gouverneur général se lève, et, d'un geste large, salue la foule des Européens venus à sa rencontre.

Successivement débarquent MM. Ponty, Angoulvant, Dou ⁶, You, Lecocq, le capitaine Thevenin et le docteur Bougenault.

M. le gouverneur général serre la main de chacun, et sait, pour tous, trouver un mot aimable, rappelant qu'il n'a pas oublié son précédent voyage. Les indigènes, refoulés par les gardes de police, sont massés sur le boulevard, mais quand le cortège officiel passe pour se rendre à l'hôtel du gouvernement, c'est un enthousiasme indescriptible, les rangs sont rompus et tous veulent escorter M. Ponty. Cette ovation semble émouvoir profondément le Gouverneur général, qui remercie à maintes reprises.

La foule s'écoule lentement dans les rues de Bassam, coquettement décoré ; des cris joyeux, des chants se mêlent au bruit assourdissant des tams-tams, qui font rage ; des groupes d'indigènes, revêtus de leurs habits de gala, agitent des drapeaux nationaux sur lesquels, naïvement, ils ont tracé des inscriptions : « Vive la France ! Vive Ponty ! »

L'allégresse est peinte sur tous les visages et donne l'impression que c'est toute une population qui reçoit un ami ardemment désiré : c'est la fête qui commence.

Figure bien populaire et bien expressive que celle de M. Ponty ; sous un front large et découvert, des yeux très vifs révèlent un mélange de franchise et de bonté, en même temps qu'un menton carré, autoritaire, dénote ténacité et volonté ; la taille est moyenne, mais bien proportionnée ; la voix est puissante, mâle, la parole saccadée, le geste impératif ; bref, l'ensemble indique un chef qui sait se faire obéir, mais qui sait aussi ce qu'il peut équitablement exiger.

À ses côtés trotte, menu, M. Dou, dont la physionomie est bien connue de tous les Africains : tout petit, fluet, un buste disproportionné juché sur des jambes minuscules, la figure embroussaillée d'une barbe poivre et sel plantée irrégulièrement, une voix perçante qui traîne, et, par-dessus tout, des yeux d'une finesse extraordinaire, pétillants d'esprit et de malice et aussi de bienveillance, des yeux toujours en éveil, qui regardent partout à la fois et ne se fixent nulle part, des yeux qui frappent et arrêtent ; tel est le sympathique directeur des travaux publics, dont l'esprit d'à-propos et la causerie si humoristique seront la récréation durant le voyage.

² Voir les Wharfs de Grand-Bassam :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Wharfs_Grand-Bassam.pdf

³ Marie-Joseph Blache : agent des Chargeurs réunis. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Chargeurs_reunis-Afrique.pdf

⁴ Maurice Bastien : fondateur en 1912 de la Société forestière et commerciale de la Côte-d'Ivoire, transformé en Société lorraine de la Côte-d'Ivoire.

⁵ Louis Barthe : directeur de la CFAO à Grand-Bassam.

⁶ Marie Joseph Auguste Dou : né à Digne, le 12 février 1858. Frère de Paul Edmond Dou, polytechnicien, ingénieur des poudres. Polytechnicien. Chevalier de la Légion d'honneur du 1^{er} sept. 1894. Il avait déjà accompagné Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, dans son voyage en Afrique (1908). Il prend sa retraite en 1920 comme ingénieur en chef des Ponts et chaussées hors classe à Cahors.

Mais déjà les plantons de l'Administrateur de la ville circulent affairés, portant une note avertissant les commerçants européens qu'ils seront tous reçus, individuellement, le même jour, à partir de deux heures.



M. Angoulvant, gouverneur de la Côte-d'Ivoire

Comme on le voit, M. Ponty ne perd pas de temps et entend consacrer son séjour parmi nous à une bonne et utile besogne : ce sera d'ailleurs la caractéristique de tout le voyage, dont pas une minute ne sera perdue, et dont le programme, savamment dressé, sera exécuté à la lettre, en dépit de toutes les fatigues. Il est déjà permis de deviner que ce ne sera pas une sinécure de suivre le cortège, mais le Gouverneur général, le premier, donne l'exemple de l'endurance. On comprend dès lors que cet homme infatigable a pu, par sa seule volonté, créer de toutes pièces le gouvernement du Sénégal-Niger et l'amener à l'état de prospérité actuel ; qu'il a compris tout l'encouragement qu'il apportait par sa présence effective en tous lieux, sa surveillance de tous les instants, et, appréciant ce qu'est M. Ponty, on l'admire et on le suit.

À deux heures, heure militaire, le Gouverneur général reçoit à l'hôtel gouvernemental tous les commerçants, les uns après les autres, et écoute toutes les observations qui lui sont présentées, prend note, discute, promet... ; la matinée du

lendemain est réservée aux indigènes qui, groupés par nationalités, remettent des adresses.

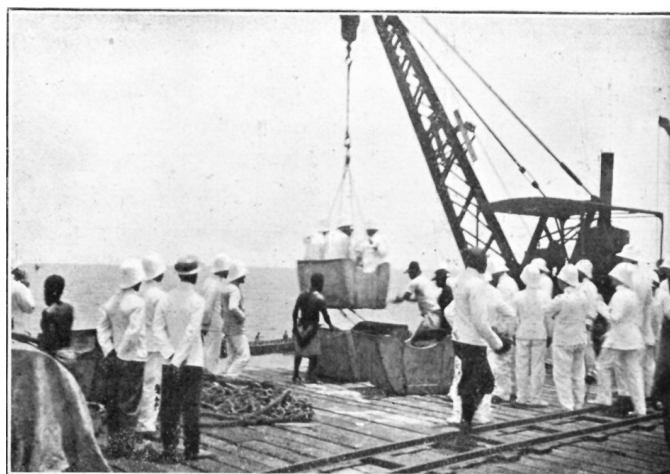
Durant l'après-midi, le Gouverneur général et sa suite parcourent Bassam, visitent les constructions nouvelles, s'arrêtent longuement au wharf, constatent le bon entretien des rues, du square, discutent sur ce qui reste à faire pour rendre Bassam la capitale vraie et définitive de la Côte-d'Ivoire, entrent dans quelques factoreries, et il est plus de cinq heures quand cette promenade prend fin.

Le soir, à sept heures et demie, un grand dîner, offert par le Commerce, était donné à l'hôtel Schneider en l'honneur de M. le gouverneur général ; quelques jours auparavant, tous les commerçants s'étaient réunis et avaient, à la presque unanimité, désigné l'un des leurs, M. Blache, pour souhaiter la bienvenue à leurs hôtes. Le dîner fut empreint de la plus grande cordialité, la chère fut exquise et les vins supérieurs : trois qualités qui aplanissent bien des difficultés, même aux colonies, et firent oublier les petits dépits de certains caractères ombrageux et personnels.

Le menu comprenait :

POTAGE CRÈME D'ASPERGES
CARPES AU GRATIN
POULARDES À LA PÉRIGUEUX
MOUSSE DE FOIE GRAS
FILET DE BŒUF ROTI
SALADE RUSSE
FROMAGE
GLACE AU CHOCOLAT
CHOUX À LA CRÈME
FRUITS

Assistaient au banquet : MM. le gouverneur général Ponty, le gouverneur Angoulvant, le capitaine Thévenin, officier d'ordonnance du Gouverneur général ; Dou, inspecteur des travaux publics de l'A. O. F.; lieutenant de vaisseau Maraval ; You, secrétaire particulier de M. Ponty ; Lecocq, chef de cabinet du Lieutenant-Gouverneur ; MM. Barthe, Bastien, Blache, docteur



Débarquement au wharf de Bassam de MM. Ponty et Angoulvant.

Bougenault, Boursault, Bréban, Brousseau, Chauveau, Clément, Cousin, Duplan, Edkins, Gâtineau, Goudard ⁷, Hirsch, Lowe, Mellick, Mounier, Ostench, Petit, Picard, Plantey, Porge, Prunel, Richards, Wegener.

À l'heure des toasts, M. Blache, le premier, prit la parole et prononça le discours suivant, qui fut très applaudi à maintes reprises

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
MONSIEUR LE GOUVERNEUR,
MESSIEURS,

Je suis bien heureux que les commerçants de Grand-Bassam m'aient offert le grand honneur de vous exprimer en leur nom leurs souhaits de bienvenue, vous remercier d'avoir accepté cette invitation et vous assurer de leurs sentiments de respectueux dévouement.

La nouvelle preuve de sollicitude que nous apporte votre présence ici suffirait, à elle seule, à vous ouvrir dans nos cœurs un compte où nous vous créditerions d'une grosse somme de gratitude.

Mais nous avons dû le faire déjà, devant cette visite, car nous vous avons suivi passionnément dans vos diverses pérégrinations lors de votre dernier séjour en France.

La répercussion de certaines phrases dont l'éloquente bienveillance est venue nous frapper, certains passages de ce que les commerçants havrais appelaient vos intéressantes causeries, nous avaient déjà emplis de confiance et de reconnaissance.

L'une de ces phrases provoqua ici, autant qu'au delà de l'Océan, un véritable enthousiasme, et notre presse locale se garda bien de la laisser aller à l'oubli.

« Les colonies, avez-vous dit, Monsieur le gouverneur général, ne sont pas faites pour les fonctionnaires, mais pour les commerçants. »

C'est de l'éloquence simple et touchante, aussi cette phrase, je la répète avec plaisir, Monsieur le gouverneur, parce qu'elle est tout à votre honneur.

Oui ! les colonies sont faites pour les commerçants, et les commerçants, eux, sont faits pour y créer la prospérité, qui est toujours la résultante, le produit de leur savoir, de leur fortune et de leur santé, c'est-à-dire de leur vie risquée.

Tous ces facteurs font, qu'au delà des mers, la Grande Patrie reçoit fatalement le contre-coup de l'œuvre commune, la richesse industrielle, commerciale ou agricole des colonies allant immédiatement élever le niveau de la fortune économique de la Métropole.

Mais, il faut dire que rien n'est plus ingrat, ni plus difficile, parce que trop délicat et trop sensible, que le Commerce colonial, sujet à ressentir constamment l'effet des incessantes et si capricieuses fluctuations de celui de la Métropole, et, parce que, éloigné des marchés dont les câbles mêmes ne peuvent pas le rapprocher suffisamment, sa situation est périlleuse en permanence.

Ici, vous le savez, Monsieur le gouverneur, les impressions, les émotions sont rapides, variables à l'infini et viennent frapper suivant la nervosité des mouvements des affaires. Tel un ludion montant ou descendant au caprice de la pression de l'air dans le récipient qui le contient, l'état économique est, ici, soumis à une cause se modifiant elle-même d'une seconde à l'autre et sans cesse. Là, la pression est celle de la répercussion des marchés d'Europe.

Pour ces raisons si indépendantes de la volonté, et auxquelles est suspendue la réussite ou la catastrophe, raisons contre lesquelles, souvent, ni l'adresse aux affaires, ni l'activité, ni le savoir n'ont de puissance, le commerçant ou l'industriel colon, plus que

⁷ Albert Goudard (1881-1931) : de la Compagnie française de Kong : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Kong_1894-1923.pdf

tout autre, mérite et a droit à la préoccupation et à l'appui effectif de son parrain, le Gouvernement - et donc de l'Administration.



DANS UNE RUE DE BASSAM.

De gauche à droite : MM. Angoulvant, Dou, Ponty, Prunel, Brousseau.

Il y a, en effet, ceci de curieux (et je parle de toutes les nations), que c'est toujours l'État, soit après une conquête militaire, soit après une conquête pacifique, qui a orienté vers ses nouvelles provinces lointaines les cerveaux et les capitaux les plus hardis. Il est, par conséquent, bien le parrain des colons, auxquels il doit aide en compensation.

Et cette compensation, vous nous la promettiez, Monsieur le gouverneur, dans les paroles que j'ai répétées tout à l'heure : « Les colonies sont faites pour les commerçants. »

Merci encore pour cet encouragement, que nous mettrons au compte que nous vous avons ouvert, Monsieur le gouverneur, en face de l'article « gratitude » inscrit à votre avoir, et nous y portons cette phrase, mais cette fois au côté Doit et sous la rubrique : « Promesses aux commerçants ».

En résumé, vos promesses, Monsieur le gouverneur, ont été les réponses satisfaisantes aux desiderata que vous ont exprimés, à votre dernier passage ici, les habitants de la Colonie.

De ces desiderata, que chacun a dû vous répéter pour ce qui le concerne, nous tenons à vous rappeler ici, Monsieur le gouverneur, le principal : *Chemin de fer*.

Oui ! Monsieur le gouverneur, il faut absolument nous aider à pousser loin, très loin notre railway, parce qu'à cela est suspendu l'avenir économique de notre riche Côte-d'Ivoire. Encore faut-il, pour réussir, atteindre les régions exploitables.

Ce n'est pas avec la préoccupation qu'on pourrait soupçonner à certaine colonie voisine, celle de vouloir aller de l'avant, afin de « tailler des culottes » au chemin de fer d'à-côté, et arriver bons premiers à la région des produits.

Pas du tout ! La préoccupation dominant ici est d'un ordre plus élevé. C'est celle, très simple, de ne pas perdre stupidement un fort acquis, et, au contraire, obtenir par de nouveaux sacrifices le moyen de tirer profit des sacrifices précédents.

Et il n'y a pas que les capitaux engagés directement sur la voie ferrée qui soient intéressants. Il y a aussi, il y a surtout les avances faites, les risques engagés par tous ici, petits et grands, à Bassam, à Abidjan et dans toute la Colonie, sur l'avenir de ce chemin de fer, auquel tous ont cru, depuis le début, devoir accorder confiance.

Ce qui précède doit vous expliquer, maintenant, Monsieur le gouverneur, l'élan d'inquiétude qui a porté vers vous, il y a quelques semaines, la protestation de toute la Colonie.

Il serait ingrat de notre part de ne pas vous adresser à ce sujet les plus chauds remerciements pour votre hâte à y répondre en un rassurant câblogramme, et par des actes.

Un de ces actes fut la résurrection de Bassam ! Grand-Bassam, le ressuscité, Grand-Bassam qui fut condamné à mort, survit, et a repris, grâce à l'énergique poigne de notre infatigable lieutenant-gouverneur, M. Angoulvant, un aspect plus digne et enfin plus décent.

Pauvre Bassam ! On le lui devait bien !

Un port, visité bon an, mal an par 400 navires de toutes nationalités ; un port où l'on possède cet admirable outil qu'est le wharf, outil grâce auquel, par tous temps, l'on peut communiquer malgré la terrible concierge de la Côte, au caractère si hargneux, si dangereux : la barre — ce port méritait bien l'attention et les dépenses qu'on lui a consacrées.

L'avenir saura le prouver, et, en attendant, le Commerce y aura trouvé un large profit dont il gardera une impérissable gratitude à ceux qui le lui auront procuré.

Nous devons à M. Angoulvant d'avoir perfectionné et remis à neuf ce merveilleux outil : le wharf, qui, actuellement, surtout en tenant compte du matériel attendu, grues de 10 tonnes, etc..., suffit largement aux besoins de la Colonie.

Le Commerce de Bassam lui est unanimement reconnaissant, et le remercie surtout d'avoir si heureusement choisi l'homme qu'il fallait pour en diriger l'exploitation.

M. l'officier d'administration Prunel n'est certes pas un homme ordinaire. C'est celui qui sait faire sans bruit et sans frais, le plus simplement du monde, de véritables travaux d'Hercule.

On n'était pas habitué, ici, à voir apporter tant d'activité et, de tous côtés, développer tant de bonnes volontés.

Ah ! c'est qu'autour de notre Gouverneur, qui, lui-même, toujours au travail, pousse, éperonne, stimule par son exemple, les dévouements se montrent de toutes parts.

Par toute la Côte-d'Ivoire, on a déjà, depuis peu, semé à profusion des milliers de plants et graines, dont la germination apportera à ce pays une ère nouvelle de prospérité et donnera surtout aux indigènes le goût de la culture et des idées pratiques.

Et, que de reconnaissance ne devons-nous pas à l'autorité locale, pour avoir rendu enfin notre cité habitable.

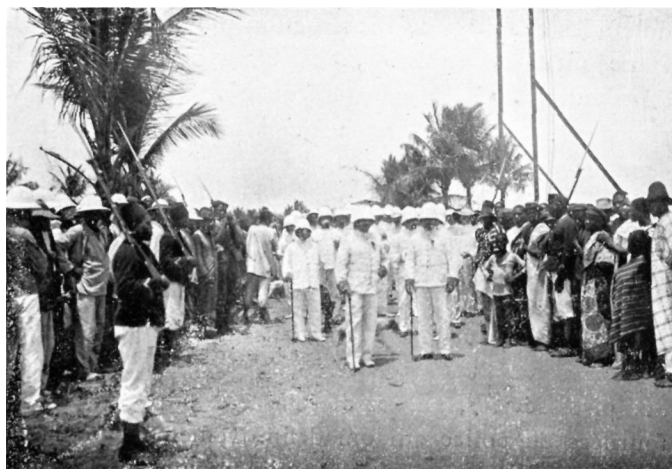
Sous la direction de M. Angoulvant, notre administrateur, M. Brousseau, a, lui aussi, attaché son nom à cette œuvre, remarquablement difficile, d'assainissement et d'embellissement de notre ville : comblements de marigots, rues, boulevards, jardins, service de voirie parfaitement organisé... Tout cela date de quelques semaines seulement, et vous avez dû, Monsieur le gouverneur, être frappé de l'énorme différence entre le Bassam de 1908 et le Bassam de 1909.

D'autre part, de tous côtés, les commandants de cercle et les chefs de poste travaillent à créer des voies de communication appropriées aux besoins de leurs régions. Ils apprennent aussi aux indigènes à verser leur cotisation, et à fournir leur effort personnel à la tâche commune.

Dans cette voie, il faudrait toutefois que l'on n'allât pas trop vite; pour faire passer les indigènes de l'état précédent à l'état actuel, c'est-à-dire les transporter de l'époque où nous ne leur demandions rien, au moment

où nous les mettons à contribution, la transition brusque présenterait un danger, car la récolte des produits pourrait s'en ressentir.

Nous mettons notre confiance en la sagesse de notre Gouverneur pour escompter la temporisation dans le cas où elle deviendrait nécessaire.



À BASSAM.

De gauche à droite : Au premier plan : MM. Ponty et Angoulvant.

Au deuxième plan : MM. Dou et Lecocq.

Au fond : MM. Poupard, Brousseau, Chauveau, d'Hubert, Gatineau, Ostench.

Enfin, Monsieur le gouverneur général, l'œuvre qui consacrera définitivement l'Administration grande bienfaitrice de la Côte-d'Ivoire, sera la réalisation de la jonction des Lagunes, œuvre qu'il s'agit à tout prix de mener à bien, car elle apportera indiscutablement la transformation heureuse d'un pays, où, jusque-là, les efforts ont dû s'éparpiller faute de communications faciles.

Ce canal sera la plus magnifique voie de communication que l'on puisse rêver.

Canal des Lagunes et chemin de fer d'Abidjan, ces deux travaux seront les causes initiales de l'épanouissement de la fortune économique de notre Colonie.

Je m'arrête à ce souhait, Monsieur le gouverneur général, et termine en vous exprimant une fois encore toute notre gratitude et l'assurance de notre dévouement.

Grand-Bassam et la Côte-d'Ivoire n'oublieront pas ce que vous avez fait pour elles, et les commerçants se souviendront de ce Gouverneur général, qui n'a pas craint de venir plusieurs fois se mêler à eux et les entendre pour travailler ensemble.

Messieurs, je propose de lever nos verres et boire à la santé de notre bienveillant Ministre des Colonies, M. Milliès-Lacroix, auquel nous enverrons un câblogramme pour lui transmettre l'expression de nos sentiments.

À la santé de notre Gouverneur général, M. Merlaud-Ponty, l'ami du Commerce ; à celle de notre cher lieutenant-gouverneur, M. Angoulvant, et à la santé de tous nos invités, et, en particulier, au représentant ici de la nation cordialement unie à la nôtre, M. le consul d'Angleterre, enfin aux représentants de la guerre et de la marine et à la prospérité de l'Afrique Occidentale française.

M. le gouverneur Angoulvant prit ensuite la parole:

MESSIEURS,

Je n'avais pas l'intention, tout d'abord, de prendre la parole ce soir. Outre mon état de fatigue qui me conseillait le silence, j'avais une autre raison : je ne voyais pas la nécessité d'exposer à nouveau le programme que j'applique depuis mon arrivée dans la Colonie.

Il y a, en effet, moins d'un an, je débarquais dans cette même ville de Bassam, dans ma bonne ville de Bassam, pourrais-je dire, et quelques jours après, devant la plupart

d'entre vous, à l'occasion du banquet que vous offriez à M. le ministre des Colonies, j'étais amené à indiquer, en quelques phrases, le caractère de mon administration. Je vous disais, notamment, que tous mes efforts tendraient à servir — et j'emploie ce mot, vous n'en doutez pas, dans son sens le plus noble et le plus désintéressé — les intérêts de ceux qui avaient eu la hardiesse et la persévérance de se fixer sur ce coin de terre africaine, inhospitalier au-



DEVANT L'IMMEUBLE DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE.

De gauche à droite : MM. Dou, Clément, Lecocq, Poupard, Ostench, Richards, Bonnefond, Greslé, Baumard, docteur Bougenault, Gâtineau.

premier abord, mais auquel on finit par s'attacher. Et depuis, Messieurs, soit au cours de mes visites périodiques et fréquentes à Bassam où je me rends toujours avec plaisir, même quand on me dit que « la barre est mauvaise », - je veux dire, quand on me téléphone mystérieusement que le Cercle s'agite ou que la Presse locale est en émoi, - soit au cours des audiences que j'accorde à Bingerville, où ceux qui me font le plaisir de venir me voir sont assurés de trouver, au bout d'une ascension fatigante, un accueil cordial, je vous ai fait connaître ma manière de voir sur toutes les questions susceptibles d'intéresser le développement économique de la Côte-d'Ivoire. Enfin, ma lettre-programme du 25 novembre dernier a achevé de préciser ma pensée.

Je n'avais donc, vous le reconnaissez, rien à vous dire que vous ne sachiez déjà. D'ailleurs, ce programme s'exécute sous vos yeux, au grand jour, et vous pouvez en apprécier les modalités d'application.

Si, cependant, je crois devoir sortir de la réserve que je m'étais imposée, ce n'est pas, veuillez le croire, par l'entraînement communicatif de la chaleur... des banquets ; mais j'avais le devoir, particulièrement agréable à remplir, de vous remercier dans la personne de votre sympathique Président, qui s'est fait votre éloquent interprète, des sentiments de gratitude qu'il m'a exprimés et qui constituent pour moi le plus précieux des réconforts. Et, aussi, je tenais à profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour m'expliquer nettement et franchement sur certaines préoccupations, dont quelques-uns des nombreux amis, que je compte ici, m'ont fait part dans l'intimité de mon cabinet.

Il leur a paru que, si mon programme d'action convenait parfaitement au but que nous nous proposons, son application, par contre, gagnerait à être poursuivie d'une façon moins rapide, moins intensive.

Messieurs, pour apprécier équitablement une méthode d'administration, il ne faut pas considérer seulement les procédés qu'elle emploie ; il faut envisager, également, les nécessités qui les dictent.

Or, quelles sont ces nécessités ?

D'une part, il me faut, chaque année, réduire progressivement l'aide que me fournit le budget général, sous la forme d'une subvention ; il me faut aussi assurer, d'ici deux ou trois ans, l'intégralité des dépenses militaires actuellement supportées par le budget de l'État.

Ah ! Messieurs, s'il ne s'agissait que de la subvention du budget général, je ne serais pas inquiet. Je connais trop la générosité de M. le gouverneur général ; je me souviens avec trop de gratitude de l'accueil qu'il a réservé, en décembre dernier, à mes propositions budgétaires, pour ne pas être assuré que, si je venais, avec des chiffres à l'appui, lui démontrer l'impossibilité où se trouverait le budget local de réduire les charges du budget général, ma cause serait gagnée d'avance.

Mais il y a la Métropole, qui poursuit la réalisation du programme tracé dès 1900, dans l'article 33 de la loi des Finances, et qui consiste à faire supporter aux colonies la totalité des dépenses civiles et de sécurité intérieure. Or, l'État entretient encore, à la Côte-d'Ivoire, quatre compagnies qui assurent, en ce moment, sous la direction méthodique et vigoureuse du colonel Betsellère ⁸, la pacification des pays Haut-Sassandra et Gouro. Ce sont donc les dépenses de ces quatre compagnies, fortes de 520 hommes, qui m'incomberont d'ici deux ou trois ans, et je devrai, d'ici là, trouver les ressources correspondantes.

Enfin, il me faut pourvoir au développement normal des services, à l'accroissement annuel des crédits qui dotent les chapitres de l'Instruction publique, de l'Assistance médicale indigène, des Travaux publics et de l'Agriculture. C'est pourquoi je n'ai pas le droit de retarder les progrès de la pacification, du développement économique et de la mise en valeur de la Colonie. Stationner serait reculer.

Et, d'ailleurs, ce programme dont je poursuis activement, méthodiquement et vigoureusement la réalisation, n'est-il pas le vôtre ? N'est-ce pas vous qui, en me signalant l'insécurité de certaines régions où les colporteurs et vos traitants ne pouvaient circuler sans s'exposer aux pires sévices, m'avez déterminé à faire effectuer ces tournées de police qui ont définitivement établi la paix française ? N'est-ce pas vous qui, en vous plaignant du faible développement de l'outillage économique, m'avez amené à ouvrir, dans les forêts impénétrables, ces nombreuses routes qui sillonnent aujourd'hui le pays et donnent aux transactions des facilités chaque jour plus grandes ? N'est-ce pas vous qui avez réclamé les travaux d'assainissement, auxquels j'ai donné une si vive impulsion tant j'ai hâte de faire disparaître ce fâcheux renom d'insalubrité, qui paralyse la venue des énergies et des capitaux ? Donc, Messieurs, si vraiment j'ai conçu et appliqué un programme qui répond à vos besoins et est proportionné à vos ressources, prenez-en tout l'honneur ; et si j'ai pu me tromper, prenez votre part de responsabilité !

Sans doute, il m'a fallu déployer moi-même et exiger de tous, administrateurs et indigènes, un effort exceptionnel, mais vous ne devez pas oublier, en toute justice, qu'il m'a fallu, non seulement assurer le présent et préparer l'avenir, mais aussi atténuer le passé. Lorsqu'une voiture est dans l'ornière, il faut, pour l'en tirer, déployer plus de force que pour la faire rouler sur un sol uni.

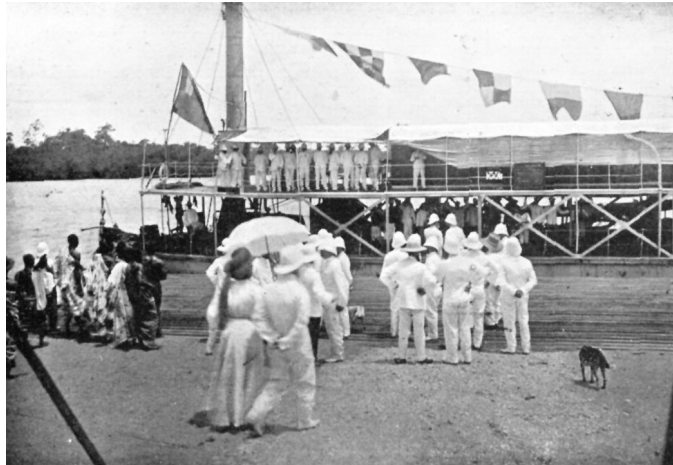
Mais, maintenant que nous voici, non sans peine, sur la grande route, nous allons pouvoir réduire l'allure et corriger notre marche.

Certes, je comprends votre désir d'obtenir des résultats immédiats ; je conçois et je partage l'angoisse du petit commerçant dont tout le capital est engagé, les préoccupations des grosses maisons, dont l'actionnaire anonyme entend toucher l'intérêt de son argent, et j'appelle de tous mes vœux le jour heureux où les résultats

⁸ François-Louis Betsellère (et non *Betselière* ou *Betsellère*) (Bayonne, 22 février 1853-Toulon, 22 février 1941) : sorti du rang. En Tunisie (oct. 1881-juin 1884), au Tonkin (1886-1901), à la Côte-d'Ivoire (1902). En retraite (22 février 1911). Commandeur de la Légion d'honneur du 27 septembre 1918 : lieutenant-colonel d'infanterie coloniale de réserve, commandant militaire de la Côte-d'Ivoire et commandant le 3^e régiment de tirailleurs sénégalais.

apparaîtront et où, sans arrière-pensée, vous rendrez justice complètement à l'Administration prévoyante et active qui, au prix de sacrifices passagers et présents, a su assurer l'avenir.

Nous sommes les semeurs qui, d'un geste large, jetons dans la vaste plaine les semences des moissons futures ; bientôt, elles germeront et la récolte sera superbe. Nul, plus que moi, ne se réjouira, parce que, d'une part, vous ne pouvez pas douter de l'intérêt passionné que je porte à vos efforts et à vos succès, parce qu'aussi — et c'est un sentiment bien humain que j'expose —, il n'y a rien de



L'ARRIVÉE DE L'*Éclaireur* À BASSAM.

plus facile à administrer que des colons qui gagnent de l'argent.

Pour atteindre le but que nous nous sommes proposé, il faut, je ne saurais trop le dire, une union étroite, une union cordiale du Commerce et de l'Administration. Il serait indigne de l'Administration d'épier jalousement les moindres fautes de vos agents — ils en commettent — pour les exploiter, de guetter leurs moindres faux-pas pour hâter leur chute, et il serait aussi indigne de vous de ne voir dans l'Administration qu'une ennemie dont on attend impatiemment les moindres erreurs — elle en commet — pour lui en faire grief.

C'est une collaboration confiante et amie qui s'impose et je puis le dire, non sans fierté, que, depuis mon arrivée, elle ne m'a pas fait défaut.

En unissant tous nos efforts pour la maintenir et l'accroître, nous répondrons aux vœux les plus chers de mon chef et ami, M. le gouverneur général Ponty, dont je suis les directions et dont je m'efforce d'imiter l'exemple, et de M. le ministre des Colonies, dont vous avez encore présentes à l'esprit les belles et fortes paroles. C'est sous l'égide de ces deux noms que je place notre bonne collaboration et que je bois à son maintien.

Enfin, M. le gouverneur général, Ponty, prononça le toast suivant:

MESSIEURS,

Après une absence de près d'un an, depuis que j'étais venu vous visiter pour la première fois, je suis heureux de pouvoir de nouveau venir causer avec vous de vos intérêts et des affaires du pays.

Vous savez quelle est notre formule en matière administrative : union des colons et de l'Administration, qui nous assure le seul moyen de mettre le pays en valeur.

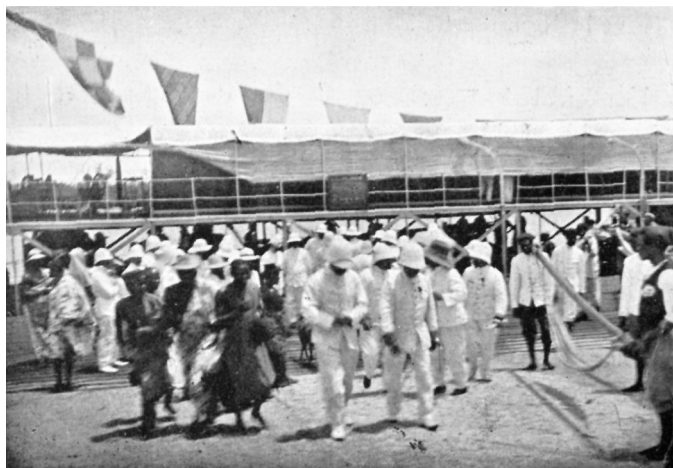
Tel est l'objectif poursuivi sans cesse par votre gouverneur, mon ami Angoulvant, et je crois être l'interprète de vous tous, Messieurs, en le félicitant de la féconde activité dont il n'a cessé de faire preuve, depuis qu'il est placé à la tête de la Colonie.

Chaque semaine fut presque marquée par un acte nouveau ; le *Journal officiel* pourrait vous les redire, sans parler de ces tournées si utiles pour la connaissance approfondie des indigènes, nécessaire au commandement. C'est que, tout d'abord, il a compris, qu'avant tout, il fallait pacifier, apprivoiser, et ce ne fut pas une petite besogne en des pays où rien n'avait été fait jusqu'à ce jour. Œuvre militaire poursuivie avec tact, modération, en suivant les principes d'humanité qui sont l'honneur de la République Française.

La mise en valeur s'étendra ensuite vers ces pays nouveaux. J'ai été heureux de pouvoir dire, dans mon discours au Conseil de Gouvernement, combien j'appréciais les efforts de M. Angoulvant pour répandre la culture du cacao et du maïs. Nous ne devons pas, en effet, perdre de vue l'exemple d'une des colonies voisines, la Gold Coast, qui, depuis 1891, a vu se créer cette exportation, qui se chiffre aujourd'hui à dix millions.

Pourquoi n'aurions-nous pas bientôt des résultats analogues ? Il suffit d'avoir de l'esprit de suite et de la ténacité, qualités qui ne manquent pas à notre gouverneur et que vous suivrez sûrement.

Et laissez-moi vous dire, Messieurs, que je serai le premier à applaudir à vos succès, aux vôtres surtout, car la



DÉBARQUEMENT DE L'*Éclaireur*.

Au premier plan : MM. Ponty et Greslé

Au deuxième plan : MM. Angoulvant, Ostench et Poupard.

Côte-d'Ivoire fut une colonie trop longtemps négligée, et je le ferai d'autant plus volontiers que je ne suis pas un « Soudanais », comme on l'a dit, mais un Africain, un Français.

Permettez-moi également d'ajouter quelques mots sur un fait qui nous fut personnel : à la suite d'une interview, qui ne représentait pas ma pensée, on me prêta l'intention de vous spolier de quinze millions affectés au chemin de fer de votre colonie, et un émoi très compréhensible s'empara de vous tous. Tenu au courant de cet incident, je m'empressai de vous câbler que, dans mon esprit, jamais les crédits, et par suite l'avenir de votre chemin de fer, ne furent menacés et que, bien au contraire, je pensais à trouver de nouvelles subventions pour atteindre Bouaké.

Pour cela, nous ne demanderons rien à l'indigène, mais nous nous servirons du trafic des lignes perpendiculaires, qui rapporteront ce qu'il faudra pour marcher de l'avant. Solution économique et sûre.

Aussi, il faut que la concorde règne parmi vous, il faut que vos volontés ne forment qu'un faisceau, ce qui facilitera notre tâche, car ce nous permettra de ne jamais prendre une décision sans avoir consulté la Chambre de Commerce, votre émanation directe.

L'existence de deux groupes serait un danger public, car rien de bon ne sortirait de tiraillements perpétuels.

Unissons-nous tous dans un effort, commun, luttons chacun de notre côté pour les intérêts de la Colonie, je vous le demande de tout mon cœur, au nom de notre camaraderie, au nom de notre amitié.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de l'homme éminent qui préside aux destinées de la France, M. A. Fallières, de M. Milliès-Lacroix, notre ministre des Colonies, et je suis heureux de la présence à ce banquet de M. le vice-consul britannique, pour associer à mon toast Sa Majesté Edouard VII, roi d'Angleterre.

Vive la France !

Vive la République !

Un câblogramme, à l'issue du banquet, fut adressé à M. Milliès-Lacroix :

Ministre Colonies,
Paris.

Commerce Bassam, réuni banquet offert honneur Gouverneur Ponty, vous adresse expression gratitude pour preuves bienveillante sollicitude reçues de vous et assurance son respectueux dévouement.

La réponse ne se fit pas longtemps attendre.

Paris, 11 mars, 8 h. 45 soir.

Gouverneur Bassam, pour Président Comité Commerce Bassam.

Très touché sentiments que vous m'avez exprimés, vous envoie nouvelle assurance de ma sollicitude et de ma ferme bienveillance à l'égard colons, commerçants et indigènes Côte-d'Ivoire.

MILLIÈS-LACROIX.

Le vice-consul d'Angleterre, de son côté, adressa au Président du Comité une lettre de remerciements :

CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous adresser mes sincères remerciements pour le grand honneur que vous m'avez fait, de la part du « Commerce de Grand-Bassam », en m'invitant au banquet donné en l'honneur de M. le gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, à l'occasion de sa visite dans la colonie de la Côte-d'Ivoire.

J'espère que vous voudrez bien dire, aux membres du Comité du Commerce, quelle satisfaction et quel plaisir j'ai ressentis de leur être associé.

Je puis vous assurer, qu'aussi longtemps que je serai dans cette ville, je ferai tous mes efforts pour favoriser les bonnes relations d'amitié qui existent déjà entre nos grandes nations : la France et l'Angleterre.

Il m'aurait été agréable de m'exprimer ainsi verbalement au banquet, mais j'ai pensé qu'il serait préférable de vous l'exprimer après, par cette lettre.

Personnellement, je remercie son Excellence, Monsieur le gouverneur général, d'avoir pensé, en un toast sympathique, à mêler le nom de Sa Majesté le Roi d'Angleterre à celui de M. le Président de la République française.

Veillez agréer, Monsieur et cher Président, l'expression de ma parfaite considération.

H. A. RICHARDS.

Le lendemain, 9 mars, il faut songer à se rendre à Assinie, le départ est fixé à six heures du matin ; il s'agit de faire, dans la journée, l'étape douloureuse de Bassam à Assuendi, avec arrêt à Mohamet ; les porteurs se rangent docilement sous les ordres précipités de l'administrateur, M. Brousseau, et rongent leurs freins ou plutôt secouent les hamacs d'impatience. Un signal est donné et la caravane s'ébranle : en tête, le Gouverneur général semble braver les ardeurs du soleil et, à la suite, les invités, moins aguerris, s'épongent à qui mieux mieux. Aussi, lorsqu'on arrive à Assuendi, les visages sont cramoisis et les nez brillent d'une couleur insolite. À la guerre comme à la guerre, tout est oublié, quand M. l'administrateur Thomann ⁹ vient saluer ses chefs à bord du *Sanwi*. Tout le monde s'embarque et en route pour Assinie, où est fixée l'étape ; le *Flach*, appartenant à la Compagnie française du pétrole, escortait le vapeur officiel.

À six heures, arrivée à Assinie ; à l'apponement tous les commerçants et fonctionnaires : MM. Schültz, Aesbach, Lacroix, Proux, Tardivot, Mamie, Ribis, etc., etc. Le cortège se rend à l'immeuble Morrisson, où des appartements sont préparés et en ressort quelques instants après pour assister à un vin d'honneur. M. Proux souhaite la bienvenue au Gouverneur général et au Lieutenant-Gouverneur. Le premier, M. Angoulvant, répond en remerciant de l'accueil cordial et, passant en



BASSAM.

Vue du marché prise de la lagune.

revue quelques-unes des modifications qu'il a apportées dans le cercle d'Assinie, promet de faire plus encore et mieux, à condition toutefois qu'on lui fasse crédit. M. Ponty se lève à son tour et affirme, une fois de plus, que sa devise est : « les colonies pour les commerçants et non pour les fonctionnaires ». Cette déclaration soulève une tempête d'applaudissements qui continuera de plus belle encore quand le Gouverneur général aura ajouté qu'il entend que les fonctionnaires doivent tendre tous leurs efforts à contenter les colons et à faciliter leur tâche si patriotique, mais parfois si ardue. Il salue la concorde existant entre tous et remercie chacun de cette réception si franche qui l'a émue si profondément.

⁹ Georges Thomann (Le Mans, 20 mai 1872-Courbevoie, 31 mars 1943) : fils d'un sous-officier, engagé volontaire au 1^{er} régiment de dragons (1890), puis administrateur et explorateur en Côte-d'Ivoire (1893) et en AOF (1910-1927). Officier de la Légion d'honneur du 19 janvier 1919.

La suite officielle dîne dans l'intimité chez Morrisson, et se dispose à profiter d'un repos bien gagné.

La journée fut dure, pénible, mais, malgré soi, on se sent réconforté par l'enthousiasme des commerçants d'Assinie, et l'on devine que, demain, d'autres colons fêteront avec la même joie le Gouverneur général, qui vient les visiter avec tant de bonhomie et tant d'allure à la fois.

Le mercredi, 10 mars, une chaloupe, mise gracieusement à la disposition des invités par la Compagnie française du pétrole, conduisit MM. Ponty, Angoulvant, Dou, Thévenin, Lecocq, Thomann, Fortier¹⁰ et Ostench à Eboinda.

Les travaux de sondage furent visités en détail et l'ingénieur en chef de la Société, M. Yates, fournit toutes les explications ; il montra les échantillons de bitume recueillis, fit l'analyse des terrains traversés et assura de la plus entière confiance qu'il avait dans la réussite de ses recherches ; le Gouverneur général le remercia en quelques mots et, l'assurant de toute sa bienveillance, souhaita prompt succès à cette œuvre si intéressante.

Profitant de son passage dans cette région, M. Ponty se fit conduire à Ebobo où se trouve une plantation de cacao appartenant à un indigène d'Assinie, Morrisson. Il la parcourut avec le plus grand intérêt et, avant de se retirer, tint à féliciter le propriétaire de son heureuse initiative.

Le *Sanwi* attendait les invités pour les amener à Aboisso ; le passage de la lagune dans la rivière Bia se fit par extraordinaire sans trop de difficultés, mais permit cependant au Directeur du service des travaux publics de l'A.O. F., de constater l'urgence de travaux plus sérieux que ceux faits jusqu'à présent.

La traversée de la rivière Bia s'effectua de façon fort agréable ; les populations riveraines saluèrent avec enthousiasme le Gouverneur général et sa suite, et chacun fut émerveillé des sites ravissants que l'on traversait. Notre sympathique camarade Fortier, armé d'un appareil photographique, prit vues sur vues et promit de consigner ces paysages



TAM-TAM INDIGÈNE.

en une collection de cartes-postales, prochainement mises en circulation.

N'oublions pas de mentionner que, suivant les instructions du Gouverneur, l'Administrateur, M. Thomann, avait fait nettoyer les bords de la Bia, dessouchant les troncs d'arbres, qui rendaient la navigation périlleuse, et émondant les branches

¹⁰ Fortier : photographe et éditeur de cartes postales à Dakar.

gênantes : ce travail rend de grands services, et il serait à souhaiter qu'on en fit de même dans toutes les lagunes de la Colonie.



LE WHARF DE BASSAM.
Au large, la silhouette du croiseur *Du-Chayla*.

À cinq heures du soir, le *Sanwi* déposait ses passagers à Aboisso : tous les Européens s'étaient réunis au débarcadère pour recevoir M. Ponty et lui faire une sympathique ovation. Quant aux indigènes, on peut, sans crainte d'être taxé d'exagération, estimer à plus d'un millier le nombre de ceux qui attendaient le Gouverneur général. Ce furent des cris de joie, et quand le cortège officiel se mit en marche pour se rendre à la résidence, toute cette foule, entourant M. Ponty, lui fit un cortège d'honneur peu banal.

Aboisso avait revêtu ses habits de fête, partout des oriflammes et des drapeaux, partout une profusion d'emblèmes patriotiques, qui donnaient à la ville un cachet fort agréable à l'œil. Le Gouverneur général se montra très touché de ces marques de sympathie et tint à le dire aux commerçants européens dès la première réception à la résidence.

Quelques instants de repos suffirent à nos officiels, qui parcoururent ensuite Aboisso, tenant ainsi, par leur visite, à remercier des efforts gracieux faits en leur honneur.

Le lendemain matin, 11 mars, à sept heures, tous partaient en hamac à la mine d'Ahinta, qui, comme chacun le sait, appartient à la Compagnie de l'Ouest-Africain Français¹¹, dont M. Binger est le président.

Une route magnifique de 11 kilomètres de longueur, et construite par les soins de la dite Société minière, conduit d'Aboisso à la mine ; le Gouverneur général remarqua particulièrement la hardiesse ingénieuse des ponts traversant les marigots et félicita l'ingénieur en chef, M. Chacornac, du travail exécuté en si peu de temps. À Ahinta, MM. Ponty, Angoulvant et leur suite s'arrêtèrent longuement au moulin qui était en marche, s'en firent expliquer le mécanisme ; ils visitèrent les pilons qui vont être mis incessamment en mouvement, et, poussant leur examen jusqu'au bout, descendirent dans les galeries souterraines, où ils purent constater *de visu* la présence du filon

¹¹ Compagnie de l'Ouest-Africain Français : une création du financier Charles Victor, dit le « roi de la circulaire à tuyaux » :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Ouest-Africain_francais.pdf

exploité. Le laboratoire retint leur attention, et le chimiste, M. de la Follye de Joux, fournit toutes explications utiles. Un lunch improvisé fut servi, et, au champagne, M. Ponty but à l'avenir de l'Ouest-Africain Français et porta la santé du président, son vieil et excellent ami, M. Binger.

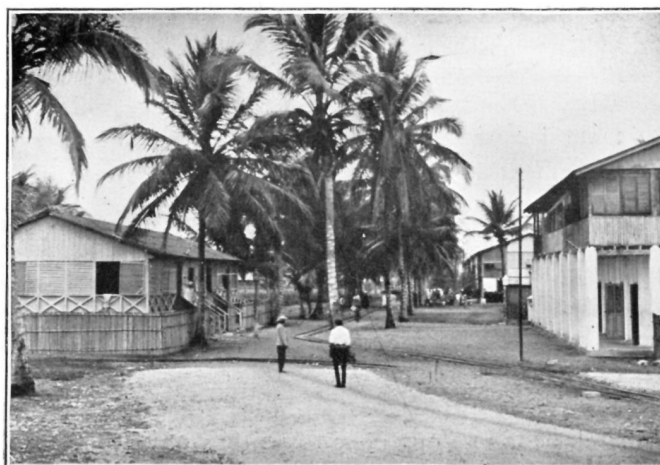
Mais il fallait penser au retour, et chacun s'achemina, au trot rapide mais dur des hamacaires, vers Aboisso, où l'on arriva à midi. Un déjeuner intime réunissait le Gouverneur général et sa suite à la résidence.

L'après-midi fut consacrée à des visites que M. Ponty fit à chaque commerçant, tenant ainsi à témoigner de l'intérêt qu'il porte au Commerce ; il entendit les desiderata de chacun et promit une solution heureuse, dans la mesure du possible.

Sa Majesté le Roi de Krinjabo, Adingra, avait tenu à présenter ses fidèles sujets à M. Ponty ; Elle vint donc sous une escorte bruyante et bariolée, et ce fut une note bien couleur locale de voir ce chef indigène, revêtu d'un veston et coiffé d'un haut-de-forme jadis impeccable, apporter le tribut de son respectueux hommage. Les tams-tams faisaient rage, les trompes sonnaient avec allégresse, et, profitant d'un moment d'accalmie, peut-être d'essoufflement, Sa Majesté le roi de Krinjabo lut une proclamation de sa composition; Elle sut distribuer d'une main large les éloges, voire même les chaleureuses félicitations, ce qui nous parut un peu excessif, mais ne fallait-il pas pardonner, en raison de l'excellence des intentions ?



BASSAM.
Le boulevard Treich-Laplène, vue de l'Ouest.



BASSAM.

Le boulevard Treich-Laplène, vue de l'Est.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

Excessivement heureux en ce jour, à votre arrivée dans ce Cercle, je viens, tant en mon nom qu'au nom de mes sujets agnis, vous présenter mes souhaits sincères de bienvenue.

Le peuple agni entre petit à petit dans la voie de la civilisation et j'ai espoir que, sous votre nouvelle impulsion, leurs progrès ne tarderont pas à se manifester davantage. Il comprend de plus en plus les marques de sympathie et de bienveillance que n'a jamais cessé de témoigner la noble France et tous les bienfaits qu'il a reçus d'elle.

Moi-même, à la suite de quelques années de service passées auprès du Gouvernement, je suis entièrement dévoué aux idées françaises et m'efforcerai de tout mon mieux à faire entrer dans l'esprit de vos protégés ce qu'est le Gouvernement français.

Ma reconnaissance est sans bornes envers vous, Monsieur le gouverneur général, car c'est de vous que je tiens le rang que j'occupe ici auprès de mes concitoyens.

Avant de me retirer, permettez-moi, Messieurs, de remercier l'administrateur Thomann et de lui témoigner ma vive reconnaissance pour la façon dont il nous administre.

Je présente aussi nos chaleureuses félicitations au chef de poste d'Aboisso, M. Picard, qui, pendant son séjour près de nous à Krinjabo, a beaucoup fait pour faciliter ma tâche.

À tous, je vous rends le tribut d'hommages et de reconnaissance que je vous dois.

Je termine, Messieurs, en vous promettant une vive affection auprès du Gouvernement et m'écrie :

Vive la France !

Vive la République française !

Vive le Gouverneur général !

Vive le Lieutenant-Gouverneur de la Cote d'Ivoire !

Sa Majesté le roi de Krinjabo,
Adingra.

Le Gouverneur général répondit quelques mots pleins d'énergie, affirmant que le Gouvernement français était disposé à soutenir ses sujets fidèles, mais à sévir aussi contre ceux qui seraient tentés de méconnaître notre autorité. Cette allocution, prononcée avec cet accent vibrant qui caractérise M. Ponty, fit grande impression sur la foule des indigènes venus à la cérémonie.

Des serremments de mains, des vivats, quelques mesures de *Marseillaise* hachées par deux ou trois cuivres criards, et Sa Majesté très noble et très peu



M. BLACHE
Président du banquet offert par le Commerce de Bassam.

puissante Adingra s'en retourna dans sa case, juché sur un lit couvert de draperies et porté à dos d'hommes. Un serviteur tenait au-dessus de sa tête un grand parasol de jardin, venu en droite ligne de la « Belle Jardinière » et des joueurs d'olifant soufflaient éperdument.

Saluez ! C'est la royauté moderne qui passe et qui trépassé ! Dans quelques années, ce trône pour rire aura disparu et un chef de canton aura pris la place de ce hochet, qu'on ne sort plus que les jours de fêtes publiques.

Les Sénégalais, dont beaucoup ont connu M. Ponty à Kayes, remettent deux suppliques, une pour le Gouverneur général, une pour le Lieutenant-Gouverneur de la Colonie.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

Aucune nouvelle ne nous pouvait être plus agréable que celle de votre arrivée à Aobisso.

Aussi notre bonheur en ce jour est immense et nous nous empressons de venir à vous, vous présenter nos souhaits de bienvenue humbles et sincères.

Nous vous saluons, Monsieur le gouverneur général, et rendons hommage à l'esprit de bienveillance et de justice que vous avez toujours eu à l'égard de nos compatriotes sénégalais ayant vécu avec vous au Soudan, cette brillante Colonie qui, on peut le dire à haute voix, est la fille aînée du Sénégal.

Nous vous rappelons avec joie les prises de Kale, de Nioro, de Sikasso et de Kita, où plusieurs Sénégalais ont payé de leur sang le tribut que nous devons tous au Gouvernement français.

Depuis votre séjour dans cette Colonie du Haut-Sénégal-Niger, ce pays a pris un essor inouï, tant au point de vue économique et commercial, qu'au point de vue de la civilisation.

Le nom de Ponty est populaire au Soudan : la besogne que vous y avez faite étant grande.

De Kayes à Bammako, de Bammako à Ségou, de Ségou à Tombouctou, de Tombouctou au Zinder, partout on parle de vous avec vénération et respect, partout l'on raconte votre esprit de justice et de haute équité, votre bienveillance envers la population noire.

Votre belle administration dans cette Colonie, inévitablement vous désignait pour les hautes fonctions que vous occupez aujourd'hui. Nous dirons même que votre nomination au Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française est le fruit de votre brillante et pacifique colonisation du Haut-Sénégal-Niger.

Tout comme dans cette dernière Colonie, il n'est point de Sénégalais qui ne vous connaisse et ne vous admire: témoin les chaleureuses acclamations dont vous fûtes l'objet dans tout votre parcours, depuis Saint-Louis jusqu'à votre palais à Dakar.

Nous savons tous combien vous aimez le Sénégal. En retour soyez persuadé, Monsieur le gouverneur général, que tout le monde ici a pour vous des sentiments de haute estime et de sincère affection.

Avant de nous retirer, permettez-nous, Monsieur le gouverneur général, de rendre hommage à notre sympathique administrateur M. Thomann, qui, par son administration juste et conciliante, a acquis des droits nombreux à notre reconnaissance et à notre affection. Le Cercle d'Assinie, pensons-nous, ne pouvait être confié qu'en d'aussi bonnes mains.

De tous les administrateurs qui ont fait leur séjour dans ce Cercle, aucun ne nous a estimés et protégés autant que lui; aussi est-ce à juste titre que nous le remercions unanimement devant cette assemblée.

Nous sommes très affligés de son prochain départ en congé, car nous ne savons si son successeur poursuivra, vis-à-vis de nous, la voie de droiture à laquelle n'a jamais dévié M. Thomann. Notre vœu le plus cher en ce moment serait de le revoir parmi nous, et nous osons espérer la réalisation de ce modeste souhait.

Enfin, nous vous savons gré, Monsieur le gouverneur général, de la joie que nous ressentons en ce jour du fait de votre visite à Aboisso.

Nous sommes encore plus heureux de cette réception que vous avez bien voulu nous accorder et nous vous en remercions.

De cœur avec nos frères d'Assinie et ceux actuellement dans l'intérieur, nous vous acclamons à nouveau en criant :

Vive la France !

Vive la République française !

Vive le Sénégal !

Vive Merlaud-Ponty, gouverneur général de l'Afrique Occidentale française!

MONSIEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA CÔTE D'IVOIRE,

C'est avec un vif plaisir que nous vous voyons une seconde fois à Aboisso.

Aussi nous empressons-nous autour de vous, heureux de vous souhaiter à nouveau la bienvenue.

Nous nous rappelons des conseils bienveillants que vous avez daigné nous donner lors de votre première visite et ne nous en départirons jamais.

Nous espérons que, sous votre direction, la Colonie prendra un essor nouveau, que vous continuerez votre œuvre irréprochable d'organisation, de colonisation, et que vous rendrez notre jeune Colonie aussi florissante que vous l'avez fait en Indo-Chine.

Nous ne nous désisterons à aucun moment des promesses que nous vous venons faire.

Vous trouverez en nous des auxiliaires qui ne reculeront devant aucun sacrifice. Nous espérons pouvoir vous seconder utilement dans votre tâche très pénible, surtout très ardue.

Soyez certain, Monsieur le gouverneur, qu'élevés dans des sentiments de patriotisme, nous aurons à cœur de rendre à notre chère mère, la France, toutes les peines qu'elle a eues pour nous. Nous ne pouvons lui témoigner notre gratitude qu'en méritant votre confiance et votre estime.



ABOISSO.
Une rue indigène.

Aussi est-ce avec une joie sans borne que nous nous récrions :
Vive la France ! Vive la République !
Vive Monsieur Angoulvant ! Vive la Côte-d'Ivoire !

Le soir, à l'hôtel Valz, un banquet était offert par le Commerce d'Aboisso ; le menu, habilement composé, était servi dans une salle décorée avec infiniment de goût :

POTAGE TAPIOCA
GALANTINE DE CANETON
TIMBALE DE BROCHET
PETITS POIS À LA FRANÇAISE
AGNEAU DE LAIT RÔTI
ASPERGES EN BRANCHES
FROMAGES
FRUITS AU CHAMPAGNE
GÂTEAU DE SAVOIE GLACÉ
MACARONS AUX COCOS
NOUGAT AUX PISTACHES

Étaient présents :

MM. Ponty, Angoulvant, Thévenin, Dou, Lecocq, Chacornac, Thomann, Schültz, Düsser, Schneider, René Bourcier, Hirsch, Picard, Goudard, Ostench, Beynis, Aesbach, docteur Bourguignon, Valz, Yates, Andrieux, Morris, Fortier, Mulleneisen, Meynieu, Hughson, Henri Bourcier, Saïd Mansour, Frissero, Assad Mansour, Moneix.

La plus aimable cordialité régna pendant le repas, et, au champagne, M. Schültz ¹², choisi par les commerçants d'Aboisso pour les représenter, s'exprima en ces termes :

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
MONSIEUR LE GOUVERNEUR,
MESSIEURS,

J'ai le très grand plaisir, en même temps que le très grand honneur, d'avoir été choisi parmi les commerçants d'Aboisso pour vous souhaiter la bienvenue et vous exprimer toute la joie que nous avons ressentie en vous recevant parmi nous.

Je ne me dissimule point, Monsieur le gouverneur général, que ce privilège m'ait été conféré grâce à mon âge, triste supériorité, hélas, et à mon long séjour sur notre Côte d'Afrique, ce sera donc, si vous le voulez bien, Monsieur le gouverneur général, un vieil Africain



M. SCHÜLTZ
président du banquet offert par le Commerce d'Assinie et d'Aboisso.

¹² Joseph Schültz : de la maison Séverin et Schültz, d'Assinie. Apporteur lors de la constitution de la Compagnie des Mines d'or de l'Afrique Occidentale française et administrateur de l'Ivory Coast Rubber Estates Limited (1909). Est-ce l'ancien agent de la CFAO à Mano, en Sierra-Leone, dont parle la *Dépêche coloniale* du 12 juin 1898 ?

qui saluera un vieil Africain. La rhétorique n'y trouvera peut-être pas son compte, mais votre bienveillance très connue m'excusera, j'en suis persuadé.

Le voyage que vous avez fait hier, Monsieur le gouverneur général, dans nos lagunes, vous a intéressé, je dirai même plus, vous a séduit, si j'en crois une indiscretion de la presse locale. Vous nous voyez ravis que nos sites si verdoyants et si pittoresques aient pu vous plaire, et nous formons le désir que le souvenir que vous emporterez vous détermine à venir nous visiter bientôt.

Toute cette végétation, toute cette forêt, avec ses fourrés infranchissables sont autant de richesses qu'on n'a point exploitées, qu'on connaît bien peu d'ailleurs, et il a fallu toute l'énergie et toute l'habile initiative de notre gouverneur, monsieur Angoulvant, pour provoquer en plusieurs points des exploitations de cultures. Vous avez pu remarquer ce matin, Monsieur le gouverneur général, que déjà chez les indigènes se devine le goût de la plantation, plus modestement, de la culture, inconnue jusqu'ici ; vous avez même pu constater que les propriétaires se montraient très fiers des résultats acquis. Ce sentiment de fierté est assurément la plus belle chose, car il indique que les indigènes ont compris l'utilité de leurs travaux, et que, confiants dans les instructions qui leur furent données, attendent avec sûreté le succès final qui ne saura manquer de couronner leur œuvre.

D'un autre côté, Monsieur le gouverneur général, vous avez tenu à honorer de votre visite les entreprises minières d'Eboinda et d'Ahinta, et ce sont autant de précieux encouragements qui indiquent chez vous le souci de vous intéresser à tout ce qui touche à l'avenir de notre Colonie.

Et ce sont toutes ces raisons qui vous expliquent, Monsieur le gouverneur général, l'enthousiasme sincère avec lequel la population d'Aboisso vous accueille hier.

Les Européens voient en vous le haut fonctionnaire de la République venu pour leur apporter l'assurance de sa bienveillante sollicitude, les indigènes, dont grand nombre de Soudanais, saluent celui qui, hier, était leur chef direct, et par-dessus tout leur ami. Ces manifestations vous ont été droit au cœur, j'en suis persuadé, Monsieur le gouverneur général, parce que vous avez compris qu'elles reflétaient la pensée intime de tous ceux qui vous escortaient et que la joie qui était sur tous les visages n'était pas une joie de commande, mais une joie du cœur.

Les commerçants vous ont exprimé tantôt leur desiderata : ils sont persuadés que notre actif gouverneur, M. Angoulvant, plaidera encore lui-même chaleureusement leur cause près de vous, et ils voient l'avenir avec confiance, d'autant plus que ces deux dernières années les ont particulièrement éprouvés, que les affaires furent difficiles, continuent de l'être encore présentement, et qu'ils ont tenu quand même à lutter pour la grande cause française.

Permettez-moi donc, Monsieur le gouverneur général, de lever mon verre en votre honneur, au nom de tous les commerçants du Cercle d'Assinie et particulièrement d'Aboisso, et de saluer en vous le représentant de la République française qui, rompant avec la tradition du passé, est venu sur place s'enquérir des besoins de ses administrés.

Monsieur le gouverneur général, Aboisso vous salue et associe dans son toast votre fidèle lieutenant, M. le gouverneur Angoulvant.

M. le gouverneur Angoulvant prit ensuite la parole

MESSIEURS,

Pour la deuxième fois, depuis moins d'un an, j'ai le grand plaisir de visiter votre coquette cité d'Aboisso, et c'est avec une réelle satisfaction que je me retrouve parmi vous.

Vous m'avez accueilli avec une telle cordialité, votre sympathie a été si empressée, que je manquerais de gratitude s'il en était différemment ; aussi, quand il s'est agi

d'arrêter l'itinéraire du voyage de M. le gouverneur général, j'ai tenu à placer en première ligne un séjour dans la région d'Assinie et d'Aboisso, heureux que j'étais de pouvoir montrer les résultats acquis et pour lesquels je tiens à féliciter mon excellent collaborateur, M. l'administrateur Thomann.

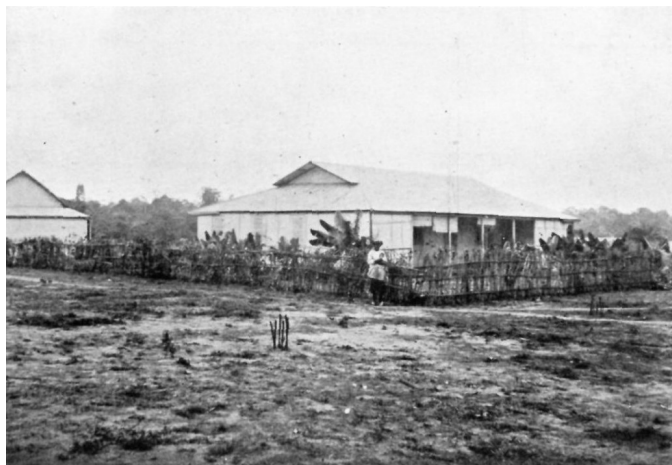
Je dois donc vous avouer, Messieurs, que cette visite m'a procuré deux grandes joies : la première, que les crédits mis par moi à votre disposition ont été judicieusement employés ; la seconde, que mes efforts n'ont pas passé inaperçus, puisque, par votre accueil si sympathique, vous me prouvez que vous m'avez compris. Aussi, je prends l'engagement de m'intéresser, à l'avenir, davantage encore au cercle d'Assinie et de vous traiter en enfants gâtés de l'Administration. Cela vous est dû, puisque la nature vous traite mal dans cette région frontière, propice aux infiltrations de marchandises étrangères et aux fuites des produits du cru.

Quel avenir est réservé à Aboisso? Je ne veux point prophétiser et n'aspire point à imiter le Vieux Major, mais s'il est possible que les routes nouvellement créées drainent vers Dimbokrou et Agboville une légère partie des produits qui, autrefois, descendaient de la Haute Côte-d'Ivoire, il n'en est pas moins vrai, d'autre part, que d'ici quatre à cinq ans, les plantations de caoutchouc, de cacao auront compensé largement cette déperdition, et, de leur côté, les industries minières vous ménagent, je l'espère, d'heureuses et profitables surprises.

Et puis, il s'écoulera de longues années avant que les nouveaux centres d'Agboville et de Dimbokrou puissent concurrencer Aboisso, car ils ne comptent que cinq ou six factoreries, sans avoir les avantages de la grande ville.

Or, ce que le colporteur, qui pendant des semaines et même des mois a trotté sur la grand'route, sous la pluie et le soleil, exposé à tous les risques, recherche avant tout, ce sont les facilités du commerce et de plaisir qu'offre une cité comme la vôtre, si bien achalandée, où la concurrence âpre élève ou abaisse les prix, suivant qu'il s'agit de marchandises d'importation ou d'exportation.

Aboisso peut donc conserver son importance actuelle, et c'est dans cet espoir, Messieurs, que je lève mon verre



ABIDJAN.
Le restaurant Schneider.

et que je bois à la longue vie d'Aboisso, à sa réussite et à ses succès.

M. le Gouverneur général clôtura la série des toasts par ce speech qui fut écouté avec grande attention :

MESSIEURS,

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai accepté la proposition, faite par mon excellent ami Angoulvant, de venir vous rendre visite ; j'avais, en effet, besoin de m'entretenir avec chacun de vous de vos besoins, de vos intérêts et de vos desiderata.

Avant tout, je tiens essentiellement à vous déclarer que, selon moi, un Gouverneur général doit planer au-dessus de toute l'Administration et se borner à représenter les commerçants et les indigènes: c'est ce rôle que je m'efforce de remplir.

Et ne croyez pas, Messieurs, que, rentré au Sénégal, j'oublierai les promesses que je vous ai faites ; j'ai excellente mémoire et ne néglige jamais mes amis. D'ailleurs, ce sera toujours avec empressement que je répondrai à toutes les lettres que vous m'adresserez et m'efforcerai de vous donner satisfaction dans la limite du possible ; aussi, je vous prie de ne point hésiter à vous adresser à moi, quand vous vous trouverez en présence de la moindre difficulté : mes conseils et mon dévouement sont à votre service exclusif.

À Aboisso, plus que partout ailleurs, en raison de la proximité de la frontière, la lutte est ardue et le Gouvernement le sait ; il doit donc vous traiter en enfants gâtés, comme le disait tout à l'heure votre Gouverneur, et il ne perd pas de vue que, s'il existe en politique des relations cordiales et amies, cette idée doit faire place en matière commerciale à un autre principe qui est de défendre toujours les intérêts français, et cela par-dessus tout.

Messieurs, je bois à votre ville d'Aboisso, à sa prospérité en général et au succès de chacun de vous en particulier.

Le vendredi matin, 12 mars, à neuf heures, tous se retrouvaient au débarcadère d'Aboisso pour saluer encore une fois le Gouverneur qui innovait si heureusement en venant visiter notre Colonie jadis tant délaissée. Des vivats, des saluts et déjà le *Sanwi*, ayant à bord tout le cortège officiel, se mettait en marche pour redescendre la Bia ; il y eut un arrêt de quelques minutes, le vapeur, en démarrant, avait touché sur une roche submergée et il fallut le débloquer. Cet incident permit de constater l'urgence qu'il y a à nettoyer définitivement ce coin si passager et si peu pratique.

Vers une heure, on arriva à la plantation d'Elima, propriété de la Compagnie de Kong, où le programme avait noté une visite. Sous la conduite de M. Dubreuil, le Gouverneur général parcourut toute cette plantation si riche en café et cacao et se montra très satisfait du résultat obtenu, en même temps que de la parfaite installation du matériel d'exploitation. Deux heures après, le *Sanwi* repartait pour Assuendi sans toucher Assinie ; il fallut donc reprendre le chemin de Bassam, et de-



Bassam.

rechef, le long cortège des hamacaires s'échelonna sur la plage.

Mais, cette fois, on voyageait de nuit et on n'avait plus à redouter les ardeurs d'un soleil brûlant ; ce fut donc une promenade délicieuse dans un décor féérique ; pris d'émulation, les porteurs galopèrent à qui mieux mieux, s'entraînant avec des chansons du pays, que tous reprenaient en cœur, et le bruit des vagues, déferlant sur la plage, y mettant sa note sourde d'harmonie, il arriva tout naturellement que les voyageurs se laissèrent gagner par le sommeil, dont ils furent tirés brusquement par l'arrêt à la Comoé, face à Bassam.

Pour ne point perdre de temps, la Compagnie des Chargeurs Réunis avait mis son vapeur *l'Éclaireur* à la disposition du Gouvernement et c'est ainsi que M. Ponty s'achemina vers Bingerville avant le lever du jour.

Comme on le voit, il n'y avait pas eu de temps perdu, le programme tracé avait été exécuté méticuleusement, et, seuls, les voyageurs se ressentaient un peu de la fatigue due aux moyens de locomotion ; heureusement, le sympathique Directeur des travaux publics, M. Dou, veillait et sut, par la finesse de ses propos, ramener la gaîté sur les visages assombris.

Bingerville, tout le monde descend ! s'écrie M. Angoulvant, et chacun de se précipiter ; mais on est en avance sur l'horaire prévu et les fonctionnaires n'ont pas eu le temps de se grouper en rangs administratifs. Bah ! la réception est remise, un dernier effort est tenté, et l'on grimpe cette côte maudite de la ville chère à M. Clozel.

C'est la visite officielle qui commence, on ne retrouvera plus l'élan sympathique des commerçants qui acclamaient leur hôte populaire, on ne verra plus cet abandon, ce laisser-aller, peut-être peu protocolaire, mais si franc, ce sont des fonctionnaires qui, suivant la hiérarchie, sont reçus par leur grand chef : les mots semblent figés sur les lèvres, tout est compassion, apprêt. — Tant pis, c'était bien mieux à Bassam, à Assinie et à Aboisso.

Un dîner de cérémonie doit avoir lieu au Gouvernement le soir même, et il sera suivi d'une soirée dansante pour laquelle les invitations sont déjà lancées. Tout est prêt, quand une nouvelle terrifiante d'Abidjan annonce la mort du capitaine Siffroy¹³, directeur du chemin de fer. La fête est décommandée, la soirée renvoyée et sur chaque visage est peinte la tristesse, tant Siffroy avait su conquérir l'estime et l'amitié de tous. Ce deuil de toute la Colonie devait avoir sa répercussion pendant le reste du voyage, car chacun comprenait que celui qui disparaissait si brusquement était précisément celui qui devait faire les honneurs du railway.

Le Gouvernement décide cependant qu'aux obsèques du regretté capitaine, M. l'inspecteur Dou prendra la parole au nom des Travaux publics, et M. Michel, au nom du Lieutenant-Gouverneur ; le capitaine Thévenin, officier d'ordonnance de M. Ponty, devant représenter le Gouverneur général.

Le 14, le vapeur *l'Éclaireur* prenait à Bingerville le Gouverneur général et le conduisait à Abidjan où il arrivait à sept heures du matin. Réception des fonctionnaires à Abidjan-plateau ; une fillette offre à M. Ponty une gerbe de fleurs et récite un compliment banal, qu'elle n'a point l'air de comprendre ; n'eut-on pu se dispenser de cet accessoire ? Déjà, en France, on estime superflu d'astreindre une enfant à débiter ce qui est au-dessus de sa compréhension, pourquoi mettre en usage, dans notre Colonie, cette mode encore plus barbare ? C'était parfaitement inutile en l'occurrence.

¹³ François-Joseph Siffroy (Villeneuve-sur-Lot, 3 janvier 1873-Abidjan, 13 mars 1909) : fils d'un serrurier, polytechnicien, il dirige les constructions de chemins de fer à Madagascar, en Guinée et à la Côte-d'Ivoire, où il trouve la mort. Chevalier de la Légion d'honneur du 12 juillet 1906.

Le train siffle, en route pour Agboville. Pourvu, grands dieux, qu'un déraillement intempestif ne vienne pas gêner la fête si réussie jusqu'alors ! Au fond, personne n'est bien rassuré, mais on a confiance en l'étoile de M. Ponty et l'on part. Les stations sont brûlées, à peine a-t-on le temps d'apercevoir, dans un éclair, les indigènes, massés le long de la voie, qui poussent des acclamations frénétiques.

Déjeuner à Agboville, offert par le Lieutenant-Gouverneur ; quelques instants consacrés à la visite du nouveau poste permettent en même temps d'admirer — c'est le terme justement mérité — une route superbe qui a, dit-on, plus de cent kilomètres de longueur, et qui aboutit en ce point.

Le voyage se continue jusqu'à Dimbokrou où l'on parvient en loris à huit heures du soir. Pour être sincère, n'ayons garde d'oublier les émotions que procura ce moyen de locomotion ; il n'y eut point d'accident, heureusement, mais des coudes trop brusques apprirent aux touristes que le fossé est proche de la voie ; seul, M. Dou, l'aimable inspecteur des travaux publics, prit soin, étant sans doute très au courant de la question, de descendre de loris à chaque tournant dangereux. La prudence, vous savez, est la mère de bien des qualités.

À Dimbokrou, le gîte d'étape, fort spacieux, avait été aménagé en une vaste salle à manger où le dîner fut servi ; point de discours, mais une aimable gaîté fit oublier les trépidations de la journée.

Le lendemain, le même train ramenait tout le monde à Abidjan, mais, au kilomètre 15, le Gouverneur général fit stopper afin de visiter les chantiers d'exploitation d'acajou, appartenant à



BASSAM.
Hôtel-Restaurant Schneider-Chauveau.

M. Picard. Le propriétaire en fit lui-même les honneurs avec sa bonne humeur habituelle, et notre ami Fortier le saisit au moment où, pour appuyer ses explications, il manœuvrait la hache sur un arbre qui n'en pouvait mais. Et c'est dans cette position que le Roi de l'Acajou sera débité à son tour en cartes postales aux générations futures !

De retour à Abidjan, le cortège officiel s'embarqua aussitôt à destination de Bingerville : un dîner de gala était offert par la Compagnie des Chargeurs Réunis à bord de l'*Éclaireur*. Au champagne,

M. le Gouverneur général remercia l'aimable agent des Chargeurs Réunis de ses attentions délicates et but à la prospérité de la Compagnie.

Bingerville ! tout le monde descend encore, mais, cette fois, bien fatigué, et puis il faut songer au retour définitif.

Le programme est épuisé, et quelque regret qu'il en ait, M. Ponty, dont les instants sont comptés, doit nous quitter pour aller au Dahomey : il tient à visiter cette autre colonie, notre sœur, qui fut si longtemps délaissée, elle aussi.

Le Gouverneur général arriva à Bassam le 16 mars, à onze heures du matin, à bord de l'*Éclaireur* qui avait arboré le grand pavois, mais ne fit que traverser la ville et se rendre au wharf pour s'embarquer. La même foule, qui l'avait accompagné lors de son arrivée, lui fit escorte malgré un soleil de plomb ; Européens comme indigènes, tous l'entouraient, voulant une dernière fois saluer respectueusement celui en qui ils avaient placé leur confiance.

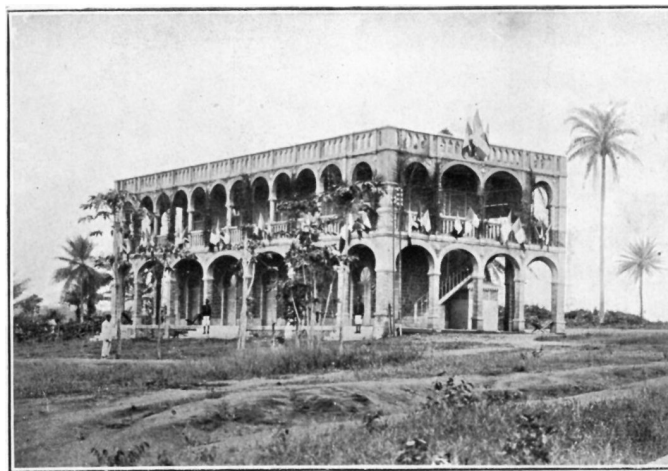
Voici que M. Prunel fait un signe ; on approche des wagonnets qui transportent au wharf le Gouverneur général et sa suite ; la grue grince, une baleinière se dirige en toute hâte vers le *Du-Chayla*.

Encore des vivats, des mains qui s'agitent et, au large, le canon tonne à bord, saluant la rentrée de ses passagers.

La flamme tricolore est hissée au grand mât, le croiseur se met en marche.

Il est parti.

Mais chacun suit des yeux le *Du-Chayla*, qui n'est bientôt plus qu'un point dans l'immensité bleue, et chacun, espérant revoir bientôt celui qui vint visi-



ABIDJAN.

L'hôtel de la direction du chemin de fer.

ter notre Côte-d'Ivoire avec tant de rondeur et tant de franchise à la fois, lui répète de loin :

À l'année prochaine, Monsieur le gouverneur général, nous vous attendons en 1910 !

CHARLES OSTENCH.

Paris. — Imp. Pairault et Cie, 3, rue de Bizerte (ancien passage Nollet).

Le Gérant : MAURICE HEGAY.